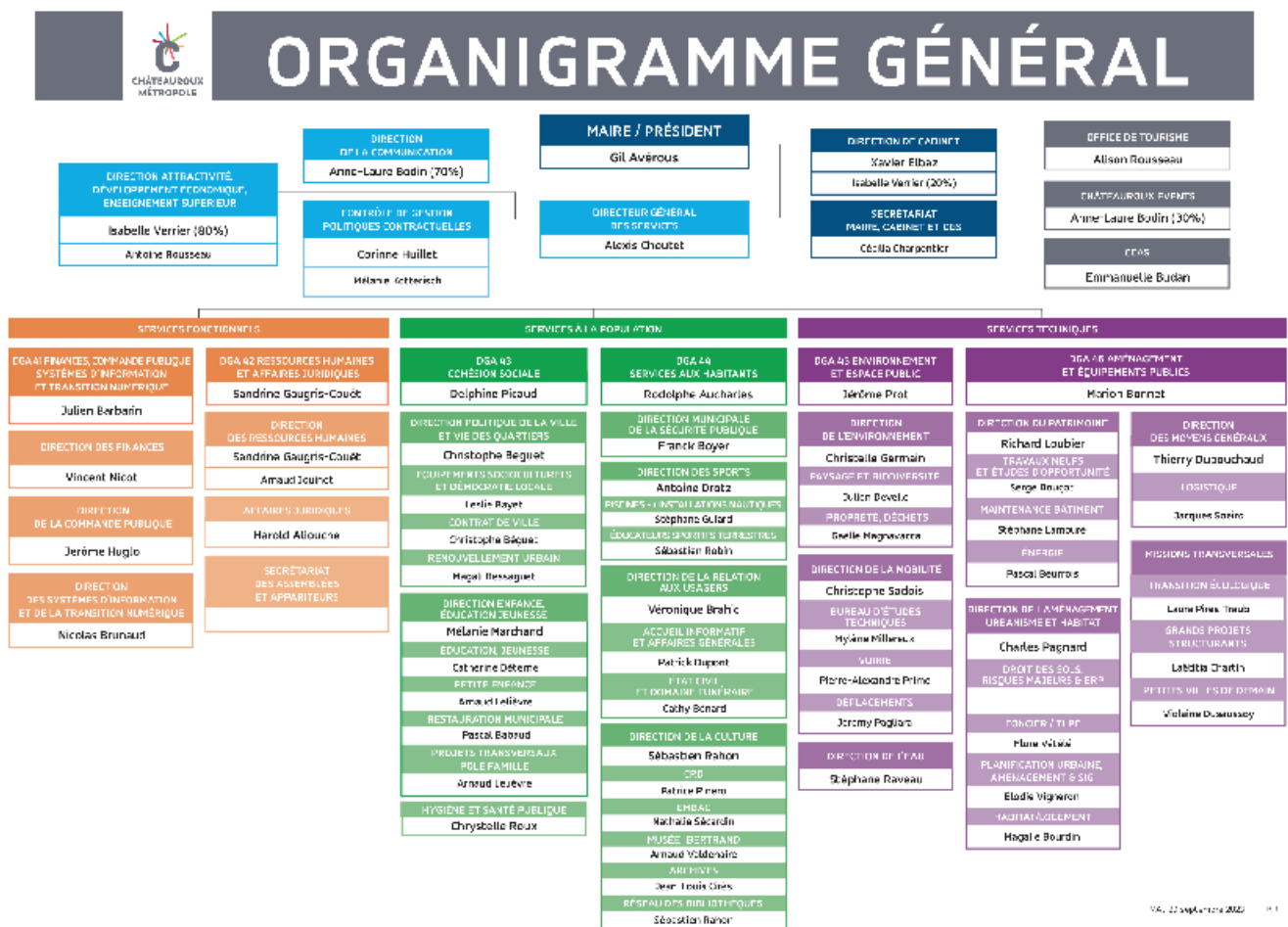


L'administration mutualisée

La Ville de Châteauroux et l'Agglomération Châteauroux Métropole ont engagé un processus de mutualisation depuis janvier 2015.

ORGANIGRAMME

Les services des deux collectivités sont réunis au sein d'une même direction générale, sous l'autorité de Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Président de Châteauroux Métropole. 15 services sont aujourd'hui communs.



Organigramme des services de Châteauroux Métropole
© Châteauroux Métropole

SCHÉMA DE MUTUALISATION

Pour accompagner sa démarche de mutualisation, Châteauroux Métropole a travaillé sur un schéma de mutualisation, reprenant les axes stratégiques de développement et de performance.

L'Agglomération Châteauroux Métropole s'est engagée depuis 2014 dans un programme de mutualisation. Un travail conséquent a été réalisé afin de mettre en place de nouvelles pratiques grâce à une organisation administrative unique au service d'un projet de territoire. Une démarche avec pour seule ambition de gagner en efficacité et lisibilité pour l'ensemble des quatorze communes qui composent l'Agglomération. Groupement de commandes, prestation de service, mise à disposition ou encore transfert de compétences sont autant de formes concrètes que peut prendre la mutualisation.

Alors que le schéma 2016-2020 est arrivé à son terme, le nouveau programme qui s'ouvre pour la période 2021- 2026 vise à s'appuyer et renforcer les actions qui ont trouvé leur succès mais aussi à améliorer le suivi et l'évaluation des dispositifs existants et à venir.

Je pense, entre autres, à la réflexion engagée sur la création d'une police pluricommunale et d'un Centre de supervision urbain (CSU) à l'échelle de l'agglomération.

C'est, j'en suis certain, en agissant collectivement comme nous le faisons depuis plus de sept ans que nous saurons faire bouger les lignes et poursuivrons la dynamique d'attractivité de notre beau territoire.

Je sais compter sur l'engagement et la motivation de toutes et tous, autant élus que services, pour aller encore plus loin dans cette mutualisation de compétences au profit des habitants.

Gil Avérous

Maire, Président de Châteauroux Métropole

Vice-président du Département de l'Indre

CHÂTEAUROUX MÉTROPOLÉ

Hôtel de ville

CS 80509

36012 Châteauroux Cedex

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.